

Rénovation de la PCS 2018-2019

Groupe de travail du Cnis

Première réunion plénière

Montreuil, 17 avril 2018

Ordre du jour

- 14h-14h15 : Introduction (rappel du mandat du groupe et principaux éléments de calendrier) - Thomas Amossé (Cnam).
- 14h15-15h30 (dont 30 min de discussion) : Bilan des usages et expression des attentes des producteurs et utilisateurs de la PCS - Étienne Pénissat (CNRS), Anton Perdoncin (ENS Paris).
- 15h30-17h (dont 15 min de discussion) : Organisation des quatre sous-groupes (objectifs, coordination, calendrier) - Olivier Chardon (Insee), Thomas Amossé (Cnam).

I. Introduction

- Objectifs :
 - **Rendre plus lisible** la nomenclature en réaffirmant l'originalité de ses principes et en précisant son articulation avec les nomenclatures existantes (nationales comme internationales),
 - **Etendre les usages** possibles en corrigeant les faiblesses et comblant les manques (robustesse, actualisation, niveau ménage),
 - **Faciliter production et utilisation** en simplifiant le codage et en améliorant la documentation.
- Organisation :
 - Equipe d'animation : Thomas Amossé (président) ; Olivier Chardon et Alexis Eidelman (rapporteurs) ;
 - Une mission préalable d'« état des lieux » et quatre sous-groupes (« codage », « niveau fin », « agrégat », « documentation ») ;
 - Conduite du projet :
 - une participation régulière d'un nombre resserré de membres au sein des sous-groupes (réunions mensuelles) avec des consultations ponctuelles ;
 - trois réunions plénières assurant la publicité des travaux du groupe aux producteurs et utilisateurs, experts et chercheurs intéressés.

I. Introduction

- Calendrier de travail de la mission et des sous-groupes :
 - Décembre 2017-Avril 2018 : Mission d'état des lieux (remise du rapport au groupe fin avril 2018).
 - Avril 2018-Mars 2019 : travail de trois des premiers sous-groupes (« codage », « niveau fin », « agrégat » ; remise du rapport fin mars 2019).
 - Septembre 2018-Mars 2019 : travail du sous-groupe « documentation » (remise du rapport fin mars 2019).
- Trois réunions plénières (membres des sous-groupes et personnes intéressées) :
 - 17 Avril 2018 : bilan de l'état des lieux et lancement des travaux des sous-groupes ;
 - 16 Octobre 2018 : bilan d'étape pour les premiers sous-groupes, lancement des travaux du dernier ;
 - 5 Février 2019 : bilan d'avancement pré-final des quatre sous-groupes.
- Mai 2019 (date précise à fixer par le Cnis) : Présentation du rapport final du groupe de travail à la Commission Emploi - Revenu.

II. Bilan des usages et expression des attentes des producteurs et utilisateurs de la PCS

La PCS et ses usages : État des lieux et défis

Rapport

**Etienne Penissat (CNRS), Anton Perdoncin (ENS Paris),
Marceline Bodier (Insee)**

Introduction

- Mission organisée dans le cadre du groupe de travail « Rénovation de la PCS (2018-2019) »
- Objectif fixé par le mandat : dresser « **un état des lieux de la nomenclature et un bilan des attentes à son endroit** »
- Rénovation de 2003 précédée du rapport de l'Inspection Générale de l'Insee : « Evaluation de la pertinence de la PCS » (Neyret et Faucheux, 1999)
- **La PCS dans son contexte :**
 - Transformations du marché du travail ;
 - Diversification des nomenclatures de profession, métier ou emploi et besoin d'un langage commun ;
 - Diffusion et usage des nomenclatures de position sociale, nationales comme internationales ;
 - Nouvelles technologies numériques : ouverture des potentialités de collecte et codification de la PCS ; modification des usages pour un certain nombre d'acteurs.

Méthode de travail

- Interroger des praticiens sur leurs usages afin de situer la PCS dans l'ensemble des nomenclatures d'emploi et de position sociale
- **Entretiens avec des acteurs représentatifs de différents univers professionnels :**
 - **39 entretiens réalisés, 58 personnes interrogées ;**
 - De janvier à mars 2018 ; entre 30 minutes et 1h30, enregistrés et retranscrits ;
 - 19 acteurs du **monde de la recherche** (sociologues, politistes, économistes, démographes, épidémiologistes, géographes) et de spécialités diverses (professions, travail, mobilité sociale, stratification sociale, genre, politiques sociales, pratiques culturelles, vote, éducation, fécondité, ségrégation spatiale, santé, etc.) ;
 - 16 acteurs de la **statistique publique** (Insee, Dares, Depp, Drees, DGAFP, Cereq) ;
 - 11 acteurs appartenant à des **organismes publics** (Apec, Afpa, Pôle Emploi, France Stratégie, Direccte, Carif-Oref) ;
 - 11 acteurs du **secteur privé et associatif** (Le Monde, Libération, Ipsos, Médiamétrie, BNP Paribas, Multiposting, OrangeLab, Apses) ;
 - et une réunion qui conviait les **organisations syndicales et patronales.**

Partie 1 – Variété des domaines et des usages de la PCS

La PCS constitue un « langage commun » pour une grande diversité d'usages

Ses apports à la connaissance, à la représentation et à l'action sur le monde social sont soulignés par tous nos interlocuteurs

1.1. Un « langage commun » pour une diversité d'usages

- Un constat déjà présent dans le rapport Neyret-Faucheux (1999) et clairement réaffirmé par l'ensemble des acteurs rencontrés.
- Une originalité et singularité de la PCS : du niveau détaillé au niveau agrégé, les niveaux de description s'articulent à des niveaux de discours.
- Trois registres d'argumentations et de pratiques :
 - connaissance,
 - décision,
 - documentation/pédagogie.

Trois niveaux de discours

- **Niveau fin des professions** : caractérisation des marchés du travail et étude des conditions de travail et de vie de mondes professionnels.
- **Niveau intermédiaire des catégories socio-professionnelles (CS)** : approches morphologiques par milieux sociaux ou territoires ; étude du rôle de l'origine sociale.
- **Niveau agrégé des groupes socio-professionnels (GS)** : appréhension synthétique de la structure sociale et de sa stratification.

Finalités des usages et registres de pratiques

- Finalité de **connaissance** : usages des chercheurs et statisticiens publics.
- Finalité **opérationnelle** ou **décisionnelle** : usages des acteurs privés et de certains opérateurs publics dépendant de commandes publiques.
- Finalité **pédagogique** de **représentation** des différences, hiérarchies et inégalités sociales : usages des journalistes et des enseignants

1.2. Variété des apports de la PCS

L'évaluation des apports et la formulation de critiques ne sont pas indexés à l'intensité de l'usage :

- Des usages réguliers sans questionnement de l'intérêt ou de la solidité de l'outil.
- Des usages réguliers réflexifs → critiques de la robustesse du codage ou des principes d'agrégation, création de regroupements ad hoc.
- Des usages plus rares qui peuvent être réflexifs ou non.

La PCS et la représentation ordinaire du monde social

- 1ère qualité de la PCS : reconnaissance et appropriation au-delà des milieux experts : « *La PCS, ça fait sens pour les gens* ».
- La profession : une manière commune de se positionner socialement et un support d'identification des personnes et leur entourage.
- Le niveau agrégé remplit au moins deux fonctions :
 - Grille d'auto-positionnement social (d'où mobilisation fréquente dans les questionnaires auto-administrés, en ligne notamment) ;
 - Grille de lecture et de compréhension de la société française et de ses clivages.

Une variable de base pour la construction d'autres variables

- Un outil présent dans des données considérées comme fondamentales par les usagers : Enquête emploi, RP, DADS.
- Les Familles professionnelles (Fap) de la Dares : une nomenclature articulant les PCS et le Rome (Pôle emploi).
- La nomenclature internationale des professions (Isco), qui est actuellement codée à partir de la PCS.
- La PCS, un outil central : des nomenclatures « maison » (les GFE des Carif-Oref par exemple), qui communiquent avec d'autres via la PCS.

Apports des niveaux agrégés : groupes et catégories socio-professionnels (GS et CS)

- Un « *paquet de propriétés sociales* » clivant socialement : utile pour prédire ou expliquer des comportements ou des inégalités.
- GS et CS peuvent être intégrés à une diversité de traitements statistiques (statistique simple, analyse des données, modélisation).
- Les CS : un outil modulable pour décrire la transformation des clivages qui ne se réduisent pas aux frontières des classes sociales : indépendance/salariat, public/privé, qualifiés/non qualifiés...
- Un outil qui articule clivages verticaux et horizontaux, et qui ne se réduit pas à une échelle unique, unidimensionnelle.
- Un atout à l'échelle internationale : exemple de la transposition de la PCS à Sao Paulo par E. Préteceille.

La stabilité temporelle : une ressource et un impératif

- Niveaux agrégé et intermédiaire : un outil de description stable de la morphologie sociale française :
 - Depuis 1982 pour le niveau intermédiaire
 - Depuis 1954 – modulo un transcodage imparfait – pour le niveau agrégé
- La stabilité historique du codage rend possibles les recodages en séries longues, et la comparaison dans le temps.
- Trouver le bon équilibre entre adéquation de la nomenclature aux transformations de la structure sociale et professionnelle, et nécessité de la continuité temporelle de l'outil.

Partie 2 - Les défis de la rénovation de la PCS

- Critiques, attentes et besoins, suggestions et pistes de réflexion
- En lien avec les transformations de la société française, mais également des pratiques professionnelles des usagers de la PCS
- Les quatre principaux défis qui ressortent des entretiens confirment et précisent les perspectives préalablement évoquées par le projet de rénovation :
 - Renouveler les procédures de codage de la PCS ;
 - Actualiser le niveau des professions ;
 - Définir des agrégats et regroupements pertinents ;
 - Visibilité, accessibilité, compréhension, diffusion.

2.1. Renouveler les procédures de codage de la PCS

- **Une évolution importante des outils d'enquête** : assistance numérique (face-à-face et téléphone) et enquêtes en ligne en forte expansion (auto-administration) même à l'Insee (cf. enquête de recensement) ;
- **Ces évolutions impactent les procédures de codage : nouvelles potentialités, nouvelles exigences.**

Insee : codage via Sicore et, quand échec, reprise par le pôle de Besançon.

- Taux de reprise variable selon les modes d'enquête, la nature de la question, la CS concernée.
- Moins de reprises avec « Sicore embarqué », mais une information moins riche.

Enjeux et attentes :

- Enrichir et actualiser la liste de libellés (cf. infra) ;
- Etablir une liste fermée de libellés de professions en auto-complétion ;
- Codage plus économe en variables annexes (suppression du secteur d'activité ?) ;
- Mise à jour ou refonte de Sicore embarqué.

2.1. Renouveler les procédures de codage de la PCS

Entreprises de sondage :

- Codage au niveau 1 ou 2,
- Problème concernant les variables annexes,
- Coût important du codage,
- Une liste de libellés « maison » (quelle validité?),
- Le problème des enquêtes en ligne.

Enjeux et attentes :

- Rendre possible le recueil des libellés dans les enquêtes en ligne en lieu et place de l'auto-positionnement dans une grille de PCS (au niveau 1 ou 2) ;
- Etablir et certifier une liste de libellés en auto-complétion pour faciliter la qualité de la saisie et la pertinence de l'information et rendre le codage plus économe ;

2.2. Actualiser le niveau des professions

- **La PCS, une nomenclature de profession et non de compétences, ce qui invite à mieux définir et développer la notion de « profession »**
- **Actualiser la liste des professions / libellés de profession...**
 - Exemple : les professions du numérique
 - Exemple : les professions de l'environnement et de l'économie verte
- **... Tout en maintenant une continuité des séries afin de permettre des analyses temporelles précises en recomposant les informations détaillées**
- **Revoir les principes de classement de certaines professions ?**
 - Fonction publique : faut-il conserver le grade comme principe de classement ?
 - Enseignants : distinguer agrégés et certifiés ? Reclassement des professeurs des écoles et professeurs de lycée professionnel dans les cadres ?
- **Quelle place pour les « zones grises » de l'emploi ?**
 - Les emplois précaires et en marge du travail déclaré ;
 - Nouvelles formes d'indépendants (auto-entrepreneurs, indépendants qui travaillent pour les plateformes numériques, etc.).

2.3. Agrégation et regroupements ad-hoc

- **Des propositions de regroupements alternatifs, ménage et ad-hoc ? Un accord large des personnes interrogées**, avec une labellisation par l'Insee et une accessibilité renforcée dans les enquêtes.
- **Des regroupements/ agrégations ad-hoc déjà souvent utilisés (quand les données le permettent)**

Exemple : isoler les enseignants (pratiques culturelles, éducation) ou les professions culturelles (pratiques culturelles), regrouper les professions libérales avec les chefs d'entreprise (vote, consommation de biens, mobilité sociale), etc.

- **Des problèmes d'agrégation identifiés pour certains groupes**

Pertinence de maintenir un groupe d'agriculteurs (GS 1) à l'effectif très réduit ? Un groupe d'indépendants (GS 2) trop hétérogène ; comment isoler un groupe de « cadres dirigeants » ? Hétérogénéité et position des professions de l'information, de l'art et des spectacles ? Une stabilisation de la distinction qualifiés/non qualifiés chez les employés ; une amélioration du classement des retraités (information pertinente au niveau 2), etc.

- **Un accès aux données ventilées aux niveaux intermédiaires pour l'instant contrarié et coûteux**
- **Une PCS pour les ménages : un objectif, mais peu de propositions en dehors d'une stratégie indiciaire**

2.4. Visibilité, accessibilité, compréhension, diffusion

La perspective d'un site dédié qui recueille un large accord, avec un accès souhaité à :

- Une documentation simplifiée, actualisée et différenciée selon les utilisateurs
- Des outils de codage automatisés de la PCS
- Des outils de transcodage (Isco, EseG, nomenclatures d'emploi ou de métier)
- Des outils de transcodage historique, la mise en visibilité de séries longues
- Des séries et des fichiers (avec les données PCS) visibles, accessibles, pédagogiques

Une réflexion à engager pour rendre la nomenclature plus visible sur le site internet de l'Insee.

Discussion

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « niveau fin »

Objectifs :

Proposer une nouvelle version du niveau élémentaire de la nomenclature :

- faire le bilan de la rénovation de 2003 sur les données des EAR et de l'EEC ;
- simplifier la nomenclature pour l'ajuster à la simplification du codage ;
- maintenir une continuité avec la version 2003, au moins au niveau CS ;

Organisation :

Equipe d'animation : Olivier Chardon (Insee), Cédric Hugrée (CNRS), Bertrand Lhommeau (Dares) ; le sous groupe est composé d'experts « généralistes ». Des experts plus spécialisés seront consultés. Chaque pilote a en charge une partie de la nomenclature.

Calendrier :

De mai à novembre : proposition de nouvelle nomenclature. Puis, tests, contrôles, ultimes arbitrages et production des outputs.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « codage »

Objectifs :

- simplifier la collecte des libellés (collecte sur liste fermée de libellés) ;
- réduire le nombre de variables annexes ;
- simplifier et harmoniser les questions associées ;
- pouvoir coder au niveau le plus fin de la PCS avec un unique set de questions adaptées à tous les protocoles (avec enquêteurs, enquêtes internet ou papier)

Organisation :

Équipe d'animation : Céline Dumoulin (UVSQ), Alexis Eidelman (Dares), Olivier Chardon (Insee). Il est composé de producteurs et méthodologues d'enquête et de spécialistes du codage de la PCS.

Calendrier :

Mai - décembre : mise en œuvre de la codification sur l'ensemble de la nomenclature.
Décembre - avril : tests, contrôles, ultimes arbitrages et production des outputs.

III. Les quatre sous-groupes, l'articulation entre les deux sous-groupes

Avril : des décisions de principe transversales (notion de profession ; la numérotation, la féminisation des libellés, les variables annexes) ; la mise au point de la méthode de travail.

Mai à décembre : La mise en œuvre sur l'ensemble de la nomenclature : entrée par professions vs entrée par libellés. Un outil de travail commun, l'index numérique.

III. Les quatre sous-groupes, un outil de travail commun aux deux sous-groupes, l'index numérique

Un fichier source unique sous la forme d'un tableur avec :

- Sur l'onglet principal, pour chaque ligne un libellé (deux en fait, avec la version féminisée), une variable indiquant s'il s'agit d'un libellé amené à être dans la liste des libellés standardisés et/ou dans les libellés assimilés du guide de documentation, une certaine configuration de variables annexes et un code de profession ;
- Sur un onglet secondaire, la description analytique de chaque profession.
- Sur d'autres onglets (à terme) les tables de passage, soit de la P, soit des libellés standardisés vers soit d'autres niveaux, soit d'autres nomenclatures (respectivement le niveau intermédiaire et la FAP, les agrégats ad-hoc et l'ISCO).

III. Les quatre sous-groupes, un outil de travail commun aux 2 sous-groupes, l'index numérique

Un outil pérenne au projet de rénovation

Grâce à des applications produites dans le cadre de la rénovation, ce fichier source unique doit permettre de générer automatiquement :

- les guides de documentation, différentes versions (Sas, Stata, R) du programme de codification automatique,
- des programmes de transcodage (aussi en différents langages) ,
- une base de données avec la liste des libellés standardisés

Ce fichier sera aussi utilisé pour l'actualisation simultanée de tous ces documents (à un rythme annuel), après identification des libellés émergents et des cas problématiques par le pôle de Besançon.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « agrégat »

- Objectifs :
 - proposer et tester de nouveaux agrégats (de niveau intermédiaire pour les individus, pour les ménages, et ad-hoc à partir des libellés standardisés de professions),
 - En complément des niveaux existants (groupes et catégories), qui resteront inchangés à des fins d'analyses en série longue.
- Organisation :
 - Animation par Thomas Amossé (Cnam) et Joanie Cayouette-Remblière (Ined) ;
 - Une analyse séquentielle des trois types d'agrégats envisagés (intermédiaire, ménage, ad-hoc), selon une logique comparable :
 - Identification des enjeux et manières possibles d'y répondre ;
 - Proposition d'un prototype (avec des variantes) et d'un programme de validation empirique ;
 - Préconisation de nouveaux agrégats après présentation des analyses.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « agrégat »

- Calendrier :
 - 29 Mai : agrégat intermédiaire (enjeux, propositions et programme de validation), agrégat ménage (enjeux et esquisse de proposition) ;
 - 3 juillet : agrégat ménage (proposition précise d'un prototype et programme de validation).
 - Septembre : agrégats ad-hoc (enjeux et esquisse de proposition), retour sur la validation de l'agrégat intermédiaire.
 - Octobre : agrégats ad-hoc (proposition précise de nouveaux agrégats), premier retour sur l'agrégat ménage.

Les autres réunions (entre novembre et février) seront prévues en fonction des avancées.

Remise du rapport fin mars 2019.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « documentation »

- Objectifs :
 - proposer une architecture (institutionnelle et matérielle) et lister les éléments de contenu...
 - ... pour l'élaboration d'un site Internet dédié permettant, en lien avec Insee.fr, de répondre à l'ensemble des attentes des utilisateurs.
- Organisation :
 - Animation par Thomas Amossé (Cnam), Anton Perdoncin (ENS), Christian Rieg (Insee) ;
 - Dans une première phase, identification précise (à partir du rapport d'état des lieux, des travaux des sous-groupes et de consultations complémentaires) du contenu pouvant être mis en ligne : guides de documentation ; outils de collecte des libellés et de codification ; présentation des agrégats complémentaires ; interface de tabulation ; fichiers, tableaux et cartes standardisés ; espace de partage d'informations, etc. ;
 - Ensuite, ou en parallèle, élaboration d'une architecture institutionnelle et informatique à même de porter le site dédié, en lien étroit avec la présentation de la nomenclature sur Insee.fr.
- Calendrier de réunions mensuelles entre septembre/octobre et février qui sera précisé avant l'été.